



Guide du Concours « Déclic » (Des clics) pour le climat

Dans le cadre de l'élaboration de leurs Plans Climat Air Energie (PCAET), les communautés de communes Région d'Audruicq et Pays d'Opale organisent un concours photo ouvert à tous et toutes les habitants du territoire.

Le/la candidat.e doit donc résider sur l'une des deux intercommunalités et doit être en mesure de délivrer une adresse justifiant de sa bonne appartenance au territoire.

Le cadre de ce concours est régi comme suit :

- ★ La photographie présentée doit témoigner aux yeux du/de la candidat.e :
 - des enjeux liés à la qualité de l'air,
 - des enjeux liés à la consommation ou la production énergétique,
 - et/ou des enjeux du changement climatique
 - ce, sur les territoires de la CCRA ou de la CCPO.
- ★ La photographie doit donc être prise sur le territoire d'une des deux intercommunalités :
 - CCRA : Audruicq, Guemps, Muncq-Nieurlet, Nortkerque, Nouvelle-Eglise, Offekerque, Oye-Plage, Polincove, Recques-sur-Hem, Ruminghem, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Folquin, Saint-Omer-Capelle, Vieille-Eglise, Zutkerque.
 - CCPO : Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bonningues-lès-Calais, Bouquehault, Boursin, Brêmes, Caffiers, Campagne-lès-Guines, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun-lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-lès-Ardres, Peuplingues, Pihen-lès-Guînes, Rodelinghem, Saint-Tricat, Sanghen.
- ★ Le matériel utilisé pour réaliser la photographie n'est pas réglementé (exemple : un smartphone peut être utilisé au même titre qu'un appareil photographique numérique). Il doit juste permettre de réaliser une photographie de qualité suffisante (cf. ci-dessous) qui doit être envoyée de manière numérique, par courriel (cf. ci-dessous).
- ★ La durée du concours est de 2 mois. Il débute le **19 mars 2019** et se termine le **19 mai 2019**, à minuit.

Modalité de récolte des photos :

- ★ Durant cette durée, les candidat.e.s pourront transmettre leur photographie par courriel à l'une des deux adresses suivantes : planclimat@ccra.fr ou planclimat@cc-paysdopale.fr
- ★ La photographie devra être de qualité suffisante : *a minima* 12 mégapixels.
- ★ L'envoi de la photo devra s'accompagner de la **fiche de renseignements** ci-dessous.

Modalité d'attribution des prix :

- ★ 3 lots sont à gagner :
 - 1^{er} prix : un vélo électrique
 - 2nd prix : un pass famille Nausicaa
 - 3^{ème} prix : un panier du terroir
- ★ Qui sélectionnera les photographies lauréates ?
 - Un jury « professionnel »
 - Le public.

★ Déroulé de la sélection :

- **Le 20 mai, l'envoi des photographies est terminé.** L'ensemble des photographies reçues sont compilées dans un dossier qui présentera chaque photographie avec son petit texte descriptif et un numéro. Ce numéro remplace le nom des participants : l'anonymisation permet d'assurer une sélection impartiale.
- **Le dossier est présenté dans son entier au jury professionnel. Le 23 mai,** chaque membre du jury attribue une note à chaque photographie (1 à 10 : 10 constituant la note la plus élevée.). La note doit évaluer à quel point la photographie communique effectivement sur les enjeux climatiques, liés à l'air ou à l'énergie du territoire. Les **15 photographies** les mieux notées seront ainsi **sélectionnées pour être soumises au vote final du public.**
- **A partir du 27 mai et jusqu'au 22 juin,** une **exposition** sera organisée pour présenter le travail des 15 pré-sélectionnés. Deux lieux d'expositions sont prévus : à la salle d'exposition de la CCPO à la minoterie à Guînes et à la médiathèque d'Audruicq. Les visiteurs pourront voter pour la photographie qu'ils souhaitent voir gagner (un vote par personne désignant une seule photographie). Les 15 photographies seront également publiées sur les sites internet respectifs des intercommunalités : <http://www.ccra.fr/> et <http://www.cc-paysdopale.fr/> et il sera possible de voter directement en ligne.
- Le **Samedi 22 juin à minuit, le vote du public est clôturé.** Le 24 juin, l'ensemble des votes sera comptabilisé.
- **Le 1^{er} Juillet, les lauréats seront annoncés lors d'une réunion publique** (le lieu sera communiqué ultérieurement via les sites internet des intercommunalités et via une communication élargie).



Fiche de renseignements

Nom : Prénom :

Adresse (au sein de la CCRA ou de la CCPO) :

.....
.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Explication en quelques lignes de votre photo : pourquoi évoque-t-elle pour vous les enjeux du climat, de la qualité de l'air et/ou de l'énergie ?

.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné.e (votre nom), autorise l'usage de ma photographie par les Communautés de Communes Région d'Audruicq et Pays d'Opale : utilisation comme illustration au sein de documents ou lors de réunions de travail, illustrations sur des documents de communication (flyer, affiche...) ou dans des articles ou documents publiés par les intercommunalités. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise les communautés de communes Région d'Audruicq et Pays d'Opale à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de ma photographie ou de mon nom.

Merci de cocher l'une des mentions ci-dessous :

- Je souhaite indiquer mon nom et prénom à côté de ma photographie.
- Je ne veux pas indiquer mon nom et prénom et souhaite que ma photographie reste anonyme.

Fait à : Le :

Signature :

Attention « tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte ».